

## **BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 17 JUIN 2021 A 18 HEURES**

### **RELEVÉ DE DECISIONS**

Le DIX-SEPT JUIN DEUX MILLE VINGT-ET-UN, à dix-huit heures, le Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Le Gesnois Bilurien s'est réuni à la salle Cérès de la commune de Torcé-en-Vallée, sous la présidence de Monsieur André Pigné, Président en exercice.

Étaient présents formant la majorité des membres en exercice :

PIGNÉ André, DELOUBES Anne-Marie, BOUCHÉ Jean-Marie, MONGELLA Arnaud, GOUPIL Laurent, HUBERT Jean-Paul, PLANCHON Anne-France, BOUZEAU Brigitte, RODAIS Olivier, PRE Michel, BARRAIS Vincent, CHRISTIANY Damien, FROGER Michel, LEMEUNIER Isabelle, LATIMIER Martial, COURTABESSIS Alain, DUGAST Claudia, LEDRU Stéphane, DUTERTRE Alain, CHAILLOUX Nathalie, ROYER Jean-Michel, PINTO Christophe.

Excusé ayant donné mandat de vote :

Mandat	Mandataire	Date de procuration
FLOQUET Franck	ROYER Jean-Michel	15/06/2021
BUIN Chantal	PINTO Christophe	16/06/2021

Étaient également absents et excusés : AUGEREAU Nicolas, DROUET Dominique, TRIFAUT Anthony, OZAN Claudine.

#### **1- Désignation d'un secrétaire de séance**

L'organe délibérant désigne Madame Brigitte BOUZEAU secrétaire de séance.

#### **2- Approbation du relevé de décisions du Bureau communautaire du 20 mai 2021**

Monsieur Christophe PINTO, Vice-Président en charge de la communication, propose d'ajouter le paragraphe suivant sur les travaux de sa commission en fin de document :

##### **a. 11e commission "Information et communication"**

Monsieur Christophe PINTO, Vice-Président en charge de cette commission, présente les derniers travaux :

- Création d'un livret du matériel communautaire mutualisable et accessible en prêt aux 23 communes du territoire (contenu en attente de validation par Madame Brigitte BOUZEAU),
- Première édition de la Newsletter, nouvelle formule à destination des 362 conseillers municipaux et rechartée pour être en cohérence avec les autres supports de communication du Gesnois Bilurien,
- Maquette finalisée du prochain journal communautaire (numéro de l'été 2021).

**Adopté à l'unanimité.**

#### **3- Point sur l'exécution du budget général et du budget annexe Enfance-jeunesse**

Monsieur Damien CHRISTIANY, Vice-Président en charge des finances, de la prospective et de la stratégie territoriale, présente un bilan de l'exécution du budget général ainsi que du budget annexe Enfance-jeunesse au 7 juin 2021, en section de fonctionnement comme en section d'investissement.

Concernant le budget général :

- Section de fonctionnement : 41% des dépenses ont été engagées contre moins de 37% des recettes.
- Section d'investissement : 79% des dépenses ont été engagées contre 63% des recettes.

Concernant le budget annexe enfance/jeunesse :

- Section de fonctionnement : 45% des dépenses ont été engagées contre 38% des recettes.
- Section d'investissement : 55% des dépenses ont été engagées contre 95% des recettes.

**Le Bureau communautaire en prend acte.**

#### **4- Demande de subvention CTR 2020 pour le projet de construction d'une structure petite enfance au Breil-sur-Merize**

Par délibérations n°2019-02-D014 en date du 25 février 2019 et n°2019-09-D085 en date du 16 septembre 2019, le Bureau communautaire a validé le dépôt de demandes de subventions auprès de la CAF et de l'État pour financer le projet de construction d'une structure petite enfance au Breil-sur-Merize. Ce projet a fait l'objet en 2019 d'une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage attribuée au cabinet A3dess, estimant cette construction à 580 000 € HT (enveloppe travaux).

Une demande de subvention à hauteur de 27% de ce montant, soit 178 498 € HT, peut être effectuée auprès de la Région dans le cadre du Contrat Territoire Région 2018-2020. Il convient donc d'actualiser le plan de financement datant de 2019 pour solliciter cette subvention :

Dépenses	Montant HT	Montant TTC	Recettes	Montant HT	Part
Travaux	580 000,00 €	696 000,00 €	Etat (CRTE)	82 102,00 €	13 %
Maîtrise d'œuvre	58 000,00 €	66 564,00 €	Région (CTR 2020)	178 498,00 €	27 %
Bureau de contrôle	6 500,00 €	7 800,00 €	CAF	261 000,00 €	40 %
Autres frais	7 500,00 €	9 000,00 €	Autofinancement	130 400,00 €	20 %
TOTAL	652 000,00 €	782 400,00 €	TOTAL	652 000,00 €	100 %

**Le Bureau communautaire,**

Vu le rapport présenté par Monsieur BOUCHE, Vice-Président en charge des politiques contractuelles,

**Après en avoir délibéré :**

- **AUTORISE** le Président à déposer une demande de subvention auprès de la Région pour la construction d'une structure petite enfance au Breil-sur-Merize ;
- **S'ENGAGE** à inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2022, en section d'investissement ;
- **ATTESTE** de la compétence de la Communauté de communes à réaliser les travaux.

**Adopté à l'unanimité.**

#### **5- Marché de travaux Modification kiosque, tour toboggan et SAS Sittellia : avenant n°2 au lot 7 Carrelage**

**Le Bureau communautaire,**

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 26 novembre 2020 modifiant les délégations de certaines des attributions du Conseil au Bureau, et notamment prendre toute décision concernant la passation des marchés de travaux dès lors que leur montant est égal ou supérieur à 90 000 € HT et inférieur à 200 000 € HT, et leurs avenants y compris ceux entraînant une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5%,

Vu le montant total des marchés de travaux "Kiosque, tour toboggan et SAS Sittellia" de 105 527,50 € HT,

Vu le marché initial signé avec l'entreprise Blondeau Carrelages de Montfort-le-Gesnois concernant le lot 7 Carrelage, pour un montant de 16 613,63 € HT,

Vu l'avenant n°1 concernant ce même marché, attribuant une moins-value de 1 797,74 € HT,

Vu la proposition d'avenant en moins-value,

Vu la présentation de Madame DUGAST, Vice-Présidente en charge des équipements communautaires,

**Après en avoir délibéré,**

**AUTORISE** le Président à signer un avenant n°2 au marché attribué à Blondeau Carrelages pour le lot 7 Carrelage, pour un montant de - 2 027,92 € HT.

**Adopté à l'unanimité.**

## **6- Information sur les travaux en commissions**

Les Vice-Présidents présentent l'avancée des travaux de leur commission depuis le Bureau du 20 mai dernier.

### **a. 5e commission "Vie culturelle communautaire"**

Monsieur Arnaud MONGELLA, Vice-Président en charge de cette commission, évoque la proposition de réévaluation des tarifs de l'école de musique communautaire, qui sera présentée au Conseil communautaire pour être applicable dès la rentrée 2021-2022. Un concert en plein air aura lieu à Bois Doublé le 25 juin prochain.

### **b. 9e commission "Nouvelles technologies de l'information et de la communication"**

Monsieur Stéphane LEDRU, Vice-Président en charge de cette commission, présente le dispositif des conseillers numériques, en cours de recrutement par le Conseil départemental pour affectation dans chaque communauté de communes, ainsi que le parapheur électronique dont va se doter la Communauté de communes pour ses services. Il réalise un point d'avancement sur le déploiement de la fibre, et indique que la commission travaille à un plan pour accompagner la numérisation des commerçants du territoire.

### **c. 12e commission "Environnement et développement durable"**

Monsieur Alain COURTABESSIS, Vice-président en charge de cette commission, indique que le nombre de rapports d'assainissement non collectif est en augmentation (4885 pour l'année 2020). Il évoque également la difficulté d'accès aux services du SYVALORM et à se faire entendre au sein du comité syndical.

## **7- Informations diverses**

Concernant la définition de la feuille de route politique : 160 élus ont répondu au questionnaire envoyé courant mai afin de préparer le séminaire de travail du 25 juin. 36 élus y seront présents, mais 2 communes ne pourront être représentées par leurs conseillers communautaires : il est accepté qu'elles soient représentées par des conseillers municipaux.

Dates à noter : prochaine réunion de la CLECT le 13 septembre 2021 à Saint-Corneille ; réunion de travail relative au projet éolien sur le territoire de Coudrecieux le 9 septembre.

**Le Président,  
André PIGNÉ**



